**Annexe 1**

**Programme d’histoire-géographie de seconde générale et technologique**

**Sommaire**

**Préambule**

L’histoire et la géographie au lycée

Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

**Histoire**

L’enseignement de l’histoire au lycée

Classe de seconde : « Grandes étapes de la formation du monde moderne »

**Géographie**

L’enseignement de la géographie au lycée

Classe de seconde : « Environnement, développement, mobilité : les défis d’un monde en transition »

**Préambule**

L’histoire et la géographie au lycée

**Des disciplines pour comprendre et agir**

Par l’étude du passé et l’examen du présent, l’histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des connaissances précises et diverses sur un large empan historique, s’étendant de l’Antiquité à nos jours. Elles les aident à acquérir des repères temporels et spatiaux ; elles leur permettent de discerner l’évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l’altérité par la connaissance d’expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d’une compréhension éclairée du monde d’hier et d’aujourd’hui, qu’ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie.

Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu’adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L’histoire et la géographie permettent d’éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s’instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés.

L’histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu’ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l’ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité.

**Des disciplines complémentaires**

L’histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la formation intellectuelle des élèves, à leur formation civique et à la construction d’une culture commune. Aussi ces deux disciplines disposent-elles du même volume horaire annuel et du même nombre de thèmes, spécifiquement choisis pour atteindre ces finalités.

**Assurer la continuité des apprentissages**

À leur entrée au lycée, les élèves maîtrisent des connaissances et des compétences acquises au collège. Il s’agit de les consolider, de les étoffer et de les approfondir d’une part en introduisant des objets plus complexes et, d’autre part, en renforçant les capacités de réflexion et d’analyse, la curiosité, le questionnement pour développer l’autonomie des lycéens.

**La classe de seconde** conforte les acquis de la scolarité obligatoire tout en ouvrant sur le cycle terminal. Elle enrichit les connaissances disciplinaires, consolide et développe la maîtrise des compétences et méthodes.

**Les classes de première et terminale** offrent l’accès à des thématiques plus ouvertes ; elles permettent ainsi de renforcer les capacités d’analyse et de réflexion des élèves. L’objectif est d’aider ceux-ci à réussir les études supérieures qu’ils auront choisies et à devenir des citoyens éclairés et actifs, sachant faire preuve d’esprit critique.

## Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

À l’issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d’analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l’enseignement associe des temps dédiés :

* à la transmission des connaissances par les professeurs et d’écoute active de la part des élèves ;
* à l’étude de sources, à l’analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos…) et à la réalisation de croquis.

L’enseignement d’histoire-géographie développe des connaissances et construit des capacités et méthodes spécifiques qui complètent les savoirs acquis dans les autres enseignements communs (notamment l’enseignement moral et civique) et dans les enseignements de spécialité (en particulier l’enseignement de spécialité d’histoire- géographie, géopolitique et sciences politiques).

Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l’argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

Dans la continuité des compétences travaillées en histoire et en géographie au collège, les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être consolidées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l’acquisition des connaissances.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux** | |
| Connaître et se repérer | | * Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. * Identifier et expliciter les dates et acteurs clés des grands événements. * Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés. * Utiliser l’échelle appropriée pour étudier un phénomène. |
| Contextualiser | | * Mettre un événement ou une figure en perspective. * Mettre en œuvre le changement d’échelles, ou l’analyse à différentes échelles (multiscalaire), en géographie. * Identifier les contraintes et les ressources d’un événement, d’un contexte historique, d’une situation géographique. * Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes. * Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu. |

|  |  |
| --- | --- |
| **S’approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique** | |
| Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines | * Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient. * Transposer un texte en croquis. * Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d’une analyse. * Savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique… |
| Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier. | * S’approprier un questionnement historique et géographique. * Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique. * Justifier des choix, une interprétation, une production. |
| Construire une argumentation historique ou géographique | * Procéder à l’analyse critique d’un document selon une approche historique ou géographique. * Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation. |
| Utiliser le numérique | * Utiliser le numérique pour réaliser des cartes, des graphiques, des présentations. * Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire- géographie. |

# Histoire

## L’enseignement de l’histoire au lycée

**Finalités**

L’enseignement de l’histoire a pour visées :

* la construction d’une réflexion sur le temps : outre l’acquisition de grands repères, l’élève doit comprendre ce qu’est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
* le développement d’une réflexion sur les sources : l’élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d’archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;
* l’initiation au raisonnement historique : l’élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d’un événement, d’un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
* le développement d’une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
* la prise de conscience par l’élève de son appartenance à l’histoire de la nation, de l’Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
* le développement de la culture générale des élèves.

**Un programme chronologique et structurant**

L’organisation du programme est chronologique ; l’exigence de cohérence requiert des choix qui sont compatibles avec une vision large de l’histoire et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne » revient sur des périodes abordées à l’école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d’initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l’époque moderne et de ses mutations profondes.

L’étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les deux axes directeurs de ce programme sont l’affirmation des nations en Europe aux dépens des empires et la transformation politique et sociale de la France entre la Révolution et la Grande Guerre.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l’évolution des sociétés jusqu’à nos jours.

**Des thèmes associant le récit historique et des « points de passage et d’ouverture »**

Chaque thème est structuré en chapitres ; le programme propose des axes pour traiter ceux- ci. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d’ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période. Deux à quatre « points de passage et d’ouverture » sont indiqués pour chaque chapitre.

Ces « points de passage et d’ouverture » mettent en avant des dates-clefs, des lieux ou des personnages historiques. Chacun ouvre un moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d’étude critique des documents. Il s’agit d’initier les élèves au

raisonnement historique en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs.

Les « points de passage et d’ouverture » sont associés au récit du professeur. Ils confèrent à l’histoire sa dimension concrète. Ils ne sauraient toutefois à eux seuls permettre de traiter le chapitre. Le professeur est maître de leur degré d’approfondissement, qui peut donner lieu à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites.

## Classe de seconde : « Grandes étapes de la formation du monde moderne » (48 heures)

La classe de seconde répond à un triple objectif : consolider les acquis de la scolarité obligatoire, nourrir la culture générale des élèves et étudier la formation du monde moderne. Pour cela, le programme s’ouvre sur un repérage chronologique d’ensemble qui invite à conduire une réflexion sur la périodisation en histoire. Le premier thème vise à réactiver et à enrichir les connaissances des élèves. Sont ainsi d’abord convoqués, autour du thème directeur de la Méditerranée, quelques jalons et héritages essentiels de l’Antiquité et du Moyen Âge. Les thèmes qui suivent couvrent la période allant du XVe au XVIIIe siècle ; ils ambitionnent de faire saisir aux élèves les grandes dynamiques politiques, culturelles, économiques et sociales qui sont au principe de la formation du monde contemporain : élargissement des horizons, autonomisation culturelle des individus, affirmation du rôle de l’État, émergence de nouveaux modèles politiques qui entrent en conflit. Ces dynamiques sont nourries par l’accroissement de la circulation des hommes, des biens, des capitaux, des connaissances et des idées ainsi que par le progrès scientifique et technique.

* **Introduction : la périodisation (2 heures)**

L’introduction est l’occasion de rappeler comment l’histoire a été divisée en quatre grandes périodes, avec, pour marquer chacune d’entre elles, le choix d’une date-clé (476, 1453/1492,1789). On montre que le choix de ces dates qui servent de marqueurs ne va pas de soi : ainsi, on retient 1453 ou 1492 pour les débuts de l’époque moderne, selon ce qu’on souhaite mettre en exergue. Il convient aussi de présenter les formes de périodisation (exemples : dynasties, ères, époques, âges, siècles…). Le but n’est pas de réaliser un inventaire mais d’introduire l’idée que le temps a lui-même une histoire et que cette histoire a été soumise à des évolutions, dans le temps et dans l’espace.

Une frise chronologique peut être construite puis enrichie au fil de l’année, y compris sous forme numérique.

* **Thème 1 : Le monde méditerranéen : empreintes de l’Antiquité et du Moyen Âge (10-12 heures)**

**Chapitre 1. La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs du chapitre** | Ce chapitre vise à rappeler que l’Antiquité méditerranéenne est le creuset de l’Europe.  On peut pour cela :   * distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de référence dans les périodes ultérieures ; * montrer comment Athènes associe régime démocratique et établissement d’un empire maritime ; * montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s’opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * Périclès et la démocratie athénienne. * Le principat d’Auguste et la naissance de l’empire romain. * Constantin, empereur d’un empire qui se christianise et se réorganise territorialement. |

**Chapitre 2. La Méditerranée médiévale : espace d’échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs du chapitre** | Ce chapitre vise à montrer comment des civilisations entrent en contact, nouent des relations et connaissent des conflits dans un espace marqué par les monothéismes juif, chrétien et musulman.  On peut mettre en avant :   * l’émergence de grands ensembles de civilisation ; * les contacts et les heurts entre Chrétienté et Islam ; * l’hétérogénéité religieuse et politique entre Rome et Byzance et au sein du monde musulman ; * la persistance de la circulation de biens, d’hommes et d’idées dans cet espace méditerranéen relié à l’Europe du Nord, à l’Asie et l’Afrique. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * Bernard de Clairvaux et la deuxième croisade. * Venise, grande puissance maritime et commerciale. |

* **Thème 2 : XVe-XVIe siècles : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle (11-12 heures)**

**Chapitre 1. L’ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du**

**« Nouveau Monde »**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs du chapitre** | Ce chapitre vise à montrer le basculement des échanges de la Méditerranée vers l’Atlantique après 1453 et 1492, ainsi que le début d’une forme de mondialisation.  On peut mettre en avant les conséquences suivantes en Europe et dans les territoires conquis :   * la constitution d’empires coloniaux (conquistadores, marchands, missionnaires…) ; * une circulation économique entre les Amériques, l’Afrique, l’Asie et l’Europe ; * l’esclavage avant et après la conquête des Amériques ; * les progrès de la connaissance du monde ; * le devenir des populations des Amériques (conquête et affrontements, évolution du peuplement amérindien, peuplement européen, métissage, choc microbien). |
| **Points de passage et d’ouverture** | * L’or et l’argent, des Amériques à l’Europe. * Bartolomé de Las Casas et la controverse de Valladolid. * Le développement de l’économie « sucrière » et de l’esclavage dans les îles portugaises et au Brésil. |

**Chapitre 2. Renaissance, Humanisme et réformes religieuses : les mutations de l’Europe**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs du chapitre** | Ce chapitre vise à montrer comment l’effervescence intellectuelle et artistique de l’époque aboutit à la volonté de rompre avec le  « Moyen Âge » et de faire retour à l’Antiquité. On peut mettre en avant :   * l’imprimerie et les conséquences de sa diffusion ; * un nouveau rapport aux textes de la tradition ; * une vision renouvelée de l’homme qui se traduit dans les lettres, arts et sciences ; * les réformes protestante et catholique qui s’inscrivent dans ce contexte. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * 1508 – Michel-Ange entreprend la réalisation de la fresque de la Chapelle Sixtine. * Érasme, prince des humanistes. * 1517 – Luther ouvre le temps des réformes. |

* **Thème 3 : L’État à l’époque moderne : France et Angleterre (11-12 heures)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Chapitre 1. L’affirmation de l’État dans le royaume de France** | |
| **Objectifs du chapitre** | Ce chapitre vise à montrer l’affirmation de l’État en France dans ses multiples dimensions ainsi qu’à caractériser la monarchie française.  On peut mettre en avant :   * le rôle de la guerre dans l’affirmation du pouvoir monarchique ; * l’extension du territoire soumis à l’autorité royale ; * le pouvoir monarchique et les conflits religieux ; * le développement de l’administration royale, la collecte de l’impôt et le contrôle de la vie économique ; * la volonté du pouvoir royal de soumettre la noblesse ; les limites de l’autorité royale. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * 1539 – L’ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française. * Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant. * Versailles, le « roi-soleil » et la société de cour. * L’Édit de Nantes et sa révocation. |

**Chapitre 2. Le modèle britannique et son influence**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs du chapitre** | Ce chapitre vise à montrer comment l’ébauche d’un gouvernement représentatif ainsi que la définition de grands principes et de droits fondamentaux inspirent les philosophes au cours du XVIIIe siècle, et aboutit à la fondation d’un nouveau régime politique doté d’une constitution écrite avec la naissance des États-Unis d’Amérique.  On peut mettre en avant :   * l’évolution politique et sociale anglaise à la fin du XVIIe siècle ; * l’affirmation des droits du Parlement face à la couronne anglaise, autour de la révolution de 1688 ; * l’influence du régime britannique sur des philosophes des Lumières ; * le retournement par les colons américains des valeurs anglaises contre leur métropole ; * la rédaction d’une constitution et ses enjeux ; * les limites de l’application des principes démocratiques (esclaves, Indiens d’Amérique…) ; * l’influence de l’intervention française sur les esprits et la situation financière du royaume de France. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * 1679 et 1689 – L’*Hab*eas *Corpus* et le *Bill of Rights*, le refus de l’arbitraire royal. * Voltaire, l’Angleterre et la publication des *Lettres philosophiques*   ou *Lettres anglaises* : 1726 -1733.   * Washington, premier président des États-Unis d’Amérique. |

* **Thème 4 : Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVIIe et XVIIIe siècles (11-12 heures)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Chapitre 1. Les Lumières et le développement des sciences** | |
| **Objectifs du chapitre** | Ce chapitre vise à montrer le rôle capital de l’esprit scientifique dans l’Europe des XVIIe et XVIIIe siècles.  On peut mettre en avant :   * l’essor de l’esprit scientifique au XVIIe siècle ; * sa diffusion et l’extension de ses champs d’application au XVIIIe siècle (par exemple par *L’Encyclopédie*) ; * le rôle des physiocrates en France ; * l’essor et l’application de nouvelles techniques aux origines de la   « révolution industrielle » ;   * le rôle de femmes dans la vie scientifique et culturelle. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * Galilée, symbole de la rupture scientifique du XVIIe siècle. * 1712 – Thomas Newcomen met au point une machine à vapeur pour pomper l’eau dans les mines. * Émilie du Châtelet, femme de science. |

**Chapitre 2. Tensions, mutations et crispations de la société d’ordres**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs du chapitre** | Ce chapitre vise à montrer la complexité de la société d’ordres. On peut mettre en avant :   * le poids de la fiscalité et des droits féodaux sur le monde paysan ; * une amélioration progressive de la condition des paysans au XVIIIe siècle ; * le monde urbain comme lieu où se côtoient hiérarchies traditionnelles (juridiques) et hiérarchies nouvelles (économiques) ; * le maintien de l’influence de la noblesse ; * les femmes d’influence dans le monde politique, littéraire, religieux… |
| **Points de passage et d’ouverture** | * 1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne. * Riches et pauvres à Paris. * Un salon au XVIIIe siècle (le salon de madame de Tencin par exemple). * Les ports français et le développement de l’économie de plantation et de la traite. |

**Géographie**

L’enseignement de la géographie au lycée

**Finalités**

La géographie vise à comprendre comment les individus et les sociétés organisent leur espace, s’y développent, le transforment. La géographie répond à des questions telles que : Où ? Quels acteurs ? Comment ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? – pour décrire et expliquer le fonctionnement des territoires à différentes échelles. Elle met en évidence les interactions entre les sociétés et leurs environnements.

Pour rendre compte du fonctionnement des territoires, la géographie s’appuie notamment sur des cartes et vise les finalités suivantes :

* mobiliser, pour comprendre l’organisation et la dynamique des territoires, les notions géographiques en insistant sur les enjeux et sur les relations entre acteurs ;
* adopter une approche multiscalaire (à différentes échelles) qui rend visibles, d’une part, le fait qu’un même phénomène peut se traduire différemment selon l’échelle envisagée et, d’autre part, les interactions entre les territoires à différentes échelles ;
* effectuer des comparaisons entre les territoires, ce qui permet d’identifier les ressemblances et les spécificités de chacun ;
* mettre en évidence, en ayant recours à une approche systémique, les interactions entre les acteurs ainsi qu’entre les acteurs, leurs territoires et leurs environnements ;
* développer l’analyse critique des documents, l’observation du jeu des acteurs, le contact avec le terrain et la réalisation de croquis. Le croquis est l’aboutissement d’un travail de description, d’analyse et de synthèse ;
* assurer l’acquisition de repères spatiaux aux échelles française, européenne et mondiale.

**Organisation des niveaux du lycée**

Chaque année est l’occasion de mettre en œuvre les méthodes et l’apprentissage des exercices de géographie en ménageant une progressivité sur les trois niveaux du lycée : réalisation d’un croquis, composition, analyse critique de document(s). Le programme se prête à des visites sur le terrain, à l’utilisation de supports pédagogiques variés, à l’usage de l’outil numérique, ainsi qu’à l’intervention dans la classe d’acteurs de la vie économique et publique.

Chaque année, le programme est structuré autour d’un axe principal et propose d’étudier quatre thèmes. Les trois premiers thèmes visent l’acquisition des connaissances et des grilles d’analyse qui permettent de comprendre les lignes de force et les caractéristiques majeures des objets étudiés. Le quatrième est un thème conclusif qui applique l’ensemble des savoirs et compétences acquis par l’étude des trois premiers thèmes à l’étude d’une aire géographique (pays, ensemble de pays). Il peut être l’occasion de mener des débats, de travailler à l’élaboration de croquis plus complexes…

Chaque thème est organisé en questions qui indiquent les axes principaux à aborder. Hormis le thème conclusif, tous les thèmes comprennent une question spécifique consacrée à la France. Le professeur choisit l’ordre dans lequel les questions sont traitées au sein du thème ; il peut également les combiner, à l’exception de celle sur la France.

Une démarche par étude de cas est recommandée. À cette fin, une liste indicative et non limitative d’études de cas est proposée pour chaque thème. La France peut également être l’objet de l’étude de cas, mais cette étude de cas ne peut pas se substituer à la question spécifique consacrée à la France.

L’étude des questions repose sur des exemples précis dont le choix incombe au professeur, afin d’illustrer et de faire comprendre les notions abordées et de mettre en œuvre les grilles d’analyse proposées. Ce choix, tout comme celui des études de cas, doit aussi permettre aux élèves d’acquérir des connaissances et d’avoir des repères spatiaux fondamentaux sur une grande diversité de territoires dans le monde.

**Un programme donnant des clés de lecture du monde contemporain et des repères spatiaux fondamentaux**

Le programme place les sociétés et les territoires au cœur de l’analyse, en prise directe avec la réalité. Le monde dans lequel nous vivons a connu et connaît des bouleversements démographiques, économiques, environnementaux et politiques considérables qui ont d’importantes conséquences territoriales. Au collège, les élèves ont acquis une connaissance des grandes notions de géographie et de certains territoires ; ils ont développé des compétences et méthodes d’analyse. Il s’agit donc, en s’appuyant sur ces acquis, de leur permettre de prendre conscience des bouleversements et de leurs conséquences, de les comprendre, de disposer de grilles d’analyse et de repères spatiaux fondamentaux qu’ils pourront mobiliser face à des territoires et des situations nouvelles.

Pour cela, le programme aborde, en classe de seconde, les grands équilibres et les défis d’un monde en transition, en première, les recompositions des espaces de vie et de production liées à ces transitions et, en terminale, les mutations territoriales et géopolitiques liées à la mondialisation. Trois processus sont au cœur des programmes pour l’étude des acteurs et des territoires :

* la **transition**, qui prolonge l’étude du développement durable en insistant sur les grandes mutations en cours et les défis qu’elles représentent pour les acteurs et les sociétés ;
* la **recomposition**, centrée sur l’étude des restructurations spatiales liées à ces grandes mutations ;
* la **mondialisation**, envisagée comme une affirmation du monde comme espace et échelle de référence, mais également comme un révélateur d’inégalités territoriales.

**Étudier la France tout au long du lycée, en la replaçant dans un contexte plus large, pour que les futurs citoyens aient conscience des enjeux et de leurs possibilités d’action**

L’attention particulière qui est portée à la France métropolitaine et ultramarine justifie une organisation spécifique des programmes. La France – État membre de l’Union européenne, deuxième espace maritime mondial, présent sur tous les continents – est en effet concernée par tous les enjeux abordés. Elle est, de ce fait, étudiée dans chacun des thèmes abordés au cours de la scolarité au lycée.

Cette mise en perspective permet aux lycéens d’acquérir les points de repère essentiels et d’appréhender les lignes de force du territoire français, de connaître et de mieux comprendre les enjeux de l’organisation et de l’aménagement du territoire national, quelle que soit l’échelle considérée. L’étude de la France dans chaque thème favorise la consolidation progressive des connaissances du territoire national, en les reliant aux thématiques abordées à l’échelle mondiale. Les comparaisons menées à différentes échelles sont au cœur de la démarche géographique. Le chapitre conclusif de terminale, consacré à la France, s’appuie sur l’ensemble des connaissances acquises depuis la seconde.

L’étude de la France en classes de seconde, première et terminale est aussi l’occasion de faire comprendre aux élèves que la France est concernée par les transformations étudiées et que cela touche leur vie quotidienne. Comme futurs citoyens, ils auront à agir dans un monde et une France en mutation.

## Classe de seconde : « Environnement, développement, mobilité : les défis d’un monde en transition » (48 heures)

Le monde contemporain se caractérise par de profonds bouleversements qui s’inscrivent dans l’espace : croissance démographique sans précédent, accentuation des écarts socio- économiques entre les territoires, prise de conscience de la fragilité des milieux et accroissement des mobilités. Si les grands repères spatiaux et les grandes lignes de structuration des espaces perdurent, les équilibres et les modèles connus sont mis en question. L’environnement, le développement et la mobilité apparaissent comme des défis majeurs pour les acteurs et les sociétés du monde actuel, même s’ils sont à appréhender de manière différente selon les contextes territoriaux. En effet, en dépit des tendances générales et des dynamiques partagées, les espaces et les sociétés ne sont pas uniformisés : il convient de comprendre la diversité de leurs trajectoires et de leurs modes de développement.

Pour ce faire, la notion de transition est mobilisée pour rendre compte de ces grandes mutations. Elle est déclinée à la fois à travers l’étude des évolutions environnementales, démographiques, économiques, technologiques et à travers l’étude des mobilités qui subissent les influences de ces évolutions. Cette notion de transition désigne une phase de changements majeurs, plutôt que le passage d’un état stable à un autre état stable. Elle se caractérise par des gradients, des seuils, et n’a rien de linéaire : elle peut déboucher sur une grande diversité d’évolutions selon les contextes. Elle prolonge et enrichit la notion de développement durable, que les élèves ont étudiée au collège. La transition est une clé d’analyse des grands défis contemporains, à différentes échelles, plus qu’un objectif à atteindre. Elle permet d’analyser la pluralité des trajectoires de développement, tout en interrogeant la durabilité des processus étudiés.

* **Thème 1 : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles (12-14 heures)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Questions**   * Les sociétés face aux risques. * Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion. | **Commentaire**  Les relations entre les sociétés et leurs environnements sont complexes. Elles se traduisent par de multiples interactions.  L’étude des sociétés face aux risques et l’étude de la gestion d’une ressource majeure (l’eau ou les ressources énergétiques) permettent d’analyser la vulnérabilité des sociétés et la fragilité des milieux continentaux et maritimes. Les enjeux liés à un approvisionnement durable en ressources pèsent de manière croissante et différenciée.  Ces thématiques s’appuient sur la connaissance de la distribution des grands foyers de peuplement ainsi que des principales caractéristiques des différents milieux à l’échelle mondiale. |
| **Études de cas possibles :**   * Le changement climatique et ses effets sur un espace densément peuplé. * L’Arctique : fragilité et attractivité. * La forêt amazonienne : un environnement fragile soumis aux pressions et aux risques. * Les Alpes : des environnements vulnérables et valorisés. | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Question spécifique sur la France**  La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection. | **Commentaire**  En France, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d’aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques. |

* **Thème 2 : Territoires, populations et développement : quels défis ? (12-14 heures)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Questions**   * Des trajectoires démographiques différenciées : les défis du nombre et du vieillissement. * Développement et inégalités. | **Commentaire**  Ce thème interroge la notion de transition tant d’un point de vue notionnel (transition démographique, transition économique) que d’un point de vue contextuel, en cherchant à différencier les territoires. Il s’agit de réfléchir aux enjeux liés au développement différencié de la population dans le monde, en questionnant la relation entre développement et inégalités.  Une démarche comparative permet de mettre en évidence le fait qu’il n’existe pas un modèle unique de développement, mais une pluralité de trajectoires territoriales démographiques et économiques, liées à des choix différents, notamment politiques. |
| **Études de cas possibles :**   * Développement et inégalités au Brésil. * Les modalités du développement en Inde. * Développement et inégalités en Russie. * Les enjeux du vieillissement au Japon. | |
| **Question spécifique sur la France**  La France : dynamiques démographiques, inégalités socio- économiques. | **Commentaire**  Au-delà des processus de vieillissement et d’accroissement de la richesse d’ensemble – sensibles à l’échelle mondiale comme à l’échelle nationale – les territoires de la métropole et de l’Outre-mer sont marqués par la diversité des dynamiques démographiques et une évolution différenciée des inégalités socio-économiques. Des actions nationales et européennes sont mises en œuvre pour y répondre. |

* **Thème 3 : Des mobilités généralisées (12-14 heures)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Questions**   * Les migrations internationales. * Les mobilités touristiques internationales. | **Commentaire**  Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s’enrichir, visiter…).  Les flux migratoires internationaux représentent des enjeux très différents (géographiques, économiques, sociaux ou encore politiques et géopolitiques), tant pour les espaces de départ que pour les espaces d’arrivée. Ils sont marqués par une grande diversité d’acteurs et des mobilités aux finalités contrastées (migrations de travail, d’études, migration forcée, réfugiés…). Ils font l’objet de politiques et de stratégies différentes selon les contextes.  Avec le développement et l’évolution des modes de transports, les mobilités touristiques internationales sont en plein essor et se diffusent au-delà des foyers touristiques majeurs. |
| **Études de cas possibles :**   * La mer Méditerranée : un bassin migratoire. * Dubaï : un pôle touristique et migratoire. * Les mobilités d’études et de travail intra-européennes. * Les États-Unis : pôle touristique majeur à l’échelle mondiale. | |
| **Question spécifique sur la France**  La France : mobilités, transports et enjeux d’aménagement. | **Commentaire**  Quotidiennes, saisonnières ou encore ponctuelles, les mobilités sont multiples en France métropolitaine et ultramarine. Elles répondent à des motivations diverses et rendent compte aussi d’inégalités socio- économiques et territoriales.  L’étude de la configuration spatiale des réseaux de transport et des réseaux numériques de communication invite à analyser les formes de la mobilité. Elle met en évidence la mise en concurrence des territoires en fonction de leurs atouts, mais également de la distance-temps qui les sépare des principaux pôles économiques, administratifs et culturels.  En jouant avec les échelles, l’étude des transports et des mobilités permet d’appréhender, d’une part, les enjeux de l’aménagement des territoires, de la continuité territoriale et de l’insertion européenne ainsi que, d’autre part, la transition vers des mobilités plus respectueuses de l’environnement. |

* **Thème 4 : L’Afrique australe : un espace en profonde mutation (8-10 heures)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Questions**   * Des milieux à valoriser et à ménager. * Les défis de la transition et du développement pour des pays inégalement développés. * Des territoires traversés et remodelés par des mobilités complexes. | **Commentaire**  L’objectif est de comprendre comment une aire géographique est concernée par les processus étudiés au cours de l’année de seconde. L’Afrique australe se caractérise par une grande diversité de milieux, exploités pour leurs ressources. Ces milieux sont soumis à une pression accrue liée aux défis démographiques, alimentaires, sanitaires, aux contextes politiques et à certains choix de développement.  Les transitions, qu’elles soient démographique, économique, urbaine ou environnementale, y sont marquées par leur diversité et leur rapidité. Le niveau de développement, le niveau d’intégration des territoires dans la mondialisation et les choix politiques influencent les différences de trajectoires de ces transitions. Les inégalités et les logiques ségrégatives y sont particulièrement marquées.  Cet espace se caractérise également par des flux migratoires complexes, entre exil, transit et installation pour les migrants internationaux, et affirmation de mobilités touristiques (écotourisme, safaris…), créatrices de nouvelles inégalités territoriales. |

**Notions et vocabulaire à maîtriser à l’issue de la classe de seconde :**

* Acteur, mondialisation, territoire, transition (notions transversales à l’ensemble des thèmes).
* Changement climatique, environnement, milieu, ressources, risques.
* Croissance, développement, développement durable, émergence, inégalité, population, peuplement.
* Migration, mobilité, tourisme.